

Conseil communal de Vufflens-la-Ville
Rapport de la Commission chargée de régulariser la demande de
crédit pour l'achat d'un véhicule en leasing

Préavis municipal n° 1 / 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission Ad hoc régularisation achat en leasing d'un véhicule communal, composée de :

- **Monsieur Cédric Boss**, président de la commission
- Monsieur Jean-Marc Lüscher
- Monsieur Quentin Riva

a été mandatée pour étudier **le préavis municipal n°1/2024** portant sur la régularisation de l'achat en leasing d'un véhicule.

La Commission a rencontré les municipaux, Messieurs Olivier Duperrut, Syndic et Monsieur Pascal Berchier municipal notamment en charge des véhicules communaux.

Commentaires généraux

En date du 15 juin 2023, le véhicule communal Citroën âgé de plus de 16 ans est tombé en panne. Après analyse faite par un professionnel il est apparu que les couts de réparations étaient fortement supérieurs à la valeur du véhicule et ne garantissaient pas son bon fonctionnement futur.

La commune a donc été contrainte de louer un véhicule de substitution pour un montant de Fr. 538,50.-/mois, le temps de trouver une solution pérenne.

Parallèlement à cela, deux offres ont été demandées au mois de juillet 2023 à deux garages différents pour l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique afin d'être en phase avec le « plan énergie climat communal ».

Compte tenu de la disponibilité des véhicules en stock, le choix final s'est porté sur celui de marque TOYOTA car aussi plus récent et plus intéressant au niveau des garanties.

Conclusions

Fondée sur les explications reçues et ayant fait sa propre analyse, la Commission estime que l'achat était judicieux et répondait aux attentes de la commune et confirme que le préavis **N°1/2024 de régularisation de l'achat d'un véhicule en leasing** peut être accepté tel que présenté par la Municipalité.

Vufflens-la-Ville, le 26.02.2024

Cedric Boss, président



Jean-Marc Lüscher



Quentin Riva

